

Paie de juillet Salaire Fermeture BCM Nottingham

A VERIFIER SUR LA PAIE DE JUILLET.

Sur la paie de juillet doivent être versées :

- La prime d'implication trimestrielle
- La compensation pour l'habillage donnée deux fois par an.

Les intérimaires (et autres postés) présents en janvier et ayant travaillé trois mois dans le semestre ont droit à une journée de compensation pour l'habillage.

C'est-à-dire à la valeur de 7 heures payées sur la paie de juillet pour les intérimaires.

Une journée de repos payé à prendre avant la fin de l'année pour les embauchés.

Les ouvriers présents depuis avril ont droit à la prime d'implication payée trimestrielle.

Soit 255 € si aucune absence en avril, mai et juin.

85 € par mois si aucune absence dans le mois,

50 € si un jour d'absence dans le mois,

20 € si deux jours,

Zéro si trois jours d'absence.

Jour férié du pont de l'ascension. Le jour férié du jeudi de l'ascension n'a pas été payé aux intérimaires.

Ceux ayant travaillé le mercredi 17 et le lundi 22 mai ont droit au jour férié payé.

Ce jour férié doit être payé aux intérimaires.

Journée de Solidarité.

Le 8 mai était la journée de solidarité choisie par la direction.

En équipe, nous avons travaillé 7 h 15 pour 7 h prévue pour la journée de solidarité.

La direction nous doit 15 minutes de récupération ce qu'elle a admis mais sans mettre personne au courant :

Les embauchés ont donc 15 minutes à récupérer avant la fin de l'année

Les intérimaires doivent avoir 15 minutes payés en plus.

La direction refuse de majorer de 40 % ce quart d'heure comme prévu par la convention collective.

Elle refuse de payer 6 minutes à tous ceux ayant travaillé 7 heures 15.

Faire attention au versement correct de la prime de nuit : le montant doit être proportionnel au temps travaillé

entre 21 heures et 22 heures.

Pour les intérimaires, bien contrôler le montant des indemnités de précarité et de congés payés.

SALAIRES ET DROITS, intérimaires et embauchés.

Le salaire d'embauche des ouvriers est au niveau du smic.

Seulement 10 € au-dessus pour les caristes et les conducteurs de ligne.

Quelques années en arrière, les ouvriers étaient embauchés plusieurs dizaines d'euros au-dessus du smic, ce qui était déjà insuffisant.

Aujourd'hui c'est encore pire.

La direction n'augmentera pas d'elle-même nos salaires.

Sans pression de notre part, elle limitera les salaires au strict minimum.

Comme par exemple avec la prime de responsable de ligne instaurée en janvier : les salaires des conducteurs restent au plus bas, la prime est soumise à conditions et la majorité n'a rien eu de plus.

La direction ne verse même pas la prime de responsable ligne de base (120 €) aux intérimaires.

Ce n'est pas légal : les intérimaires qui conduisent des lignes et rentrent dans ses critères ont droit à cette prime.

Quels sont ses critères ? Malgré notre demande, la direction ne nous communique pas ses critères.

Dans ces conditions comment vérifier que les intérimaires sont dans les critères ?

Autre question : quand seront versées les primes qualifiées (160 €) et certifiées (220 €) ?

REUNION EXTRAORDINAIRE DE CSE LE MERCREDI 5 JUILLET. NON A LA FERMETURE DE L'USINE EN ANGLETERRE

Cette réunion convoquée par la direction avait pour but de nous informer de la décision de Fareva de fermer l'usine BCM de Nottingham en Angleterre.

Fareva avait acquis les trois usines BCM d'Angleterre, d'Allemagne et de France fin 2017 dans le cadre d'un accord avec WBA, le géant américain de la distribution en pharmacie.

Très vite, Fareva avait fermé l'usine allemande avec près de 200 salariés.

Cette année, Fareva supprime l'emploi de 600 salariés en Angleterre.

La production de l'usine anglaise doit être transférée dans d'autres usines Fareva, dont Cosmeva.

Des centaines de travailleurs au chômage pour baisser les coûts de production et augmenter les profits.

Dans les usines qui récupèrent cette fois-ci la production, les conditions de travail sont toujours limites et les salaires restent insuffisants.

Les travailleurs de tous les pays n'ont rien à gagner à attendre passivement que les patrons réorganisent l'économie sur leur dos.

Notre intérêt c'est le partage de la production entre toutes les usines (pas de chômeurs) et des salaires permettant de vivre correctement.

Cette solution évidente, les travailleurs unis devront l'imposer.

Jeudi 13 juillet 2023.